LE CABINET

RAPPORT D'ACTIVITES

(10 juillet au 31décembre 2018)

INTRODUCTION

Sur proposition de Monsieur le Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, Son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane OUATTARA, à la faveur du remaniement ministériel du 10 juillet 2018, a créé un Secrétariat d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme.

Le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme a été confié à Madame Aimée G. ZEBEYOUX, Magistrate Hors Hiérarchie, Avocat général près de la Cour Suprême et anciennement Présidente de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI).

Ledit Secrétariat d'Etat a principalement pour missions de promouvoir, protéger et garantir les Droits de l'Homme sur toute l'étendue du territoire national, en collaboration étroite avec les autres ministères et toutes les parties prenantesétatiques et non étatiques intervenants en la matière.

Pour mener à bien samission, et conformément à la vision du Chef de l'Etat, qui est de faire de la gestion des Droits de l'Homme une spécificité institutionnelle nationale qui mobilise de façon massive, régulière et permanente tant les pouvoirs publics que l'ensemble de la Société Civile, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme, dès sa nomination, a diligenté des travaux de réflexion en vue d'identifier et exécuter, d'une part, des actions prioritaires en lien avec les

questions nécessitant un traitement urgent et, d'autre part, élaborer une matrice d'activités s'articulant autour des exigences de promotion et de protection des Droits Humains, et de renforcement des capacités de ses acteurs.

Aussi, leprésent rapport retrace-t-illes activités menées par le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme durant la période du10 JUILLET AU 31 DECEMBRE 2018. Elle intègre successivement les activités internes du Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme (I), les activités touchant aux sollicitations externes (II) et les rencontres avec les partenaires (III).

I- <u>LES ACTIVITES INTERNES DU SECRETARIAT</u> <u>D'ETAT CHARGE DES DROITS DE L'HOMME</u>

Il s'agit d'activités initiées et conduitespar le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme et celles auxquelles il a été convié. Elles sedécomposent comme suit :

- des ateliers, des rencontres et des audiencesaccordées (A) tant par Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme que par certains de ses collaborateurs;
- du traitement et du suivi des procédures judiciaires pendantes, des procédures judiciaires nouvelles et des auditions assurées dans le cadre de signalements et de dénonciations de violations des Droits de l'Homme (B).

A-LES ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES,

LES SEANCES DE TRAVAIL ET LES AUDIENCES

ACCORDEES PAR MADAME LA SECRETAIRE D'ETAT

ET LES MEMBRES DUDIT SECRETARIAT

1- <u>LES ATELIERS DE RENFORCEMENT DES</u> <u>CAPACITES</u>

a- <u>Participation à l'atelier de soumission de rapport dans le cadre du</u> processus de l'Examen Périodique Universel (E.P.U.)

Tenu du **16 au 17 août 2018** à Abidjan, à l'Hôtel Belle Côte (Riviera Palmeraie), par la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI), en partenariat avec UPR Info (ONG basée en Suisse) et le Comité de Suivi des Recommandations de l'EPU, un atelier de renforcement des capacités sur la rédaction et la soumission de rapport des parties prenantes au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Cette activité avait pour objectifs :

-de renseigner les participants sur l'Examen périodique Universel (EPU), mécanisme onusien d'évaluation de la situation des Droits de l'Homme dans les Etats ;

DES DROITS DE L'HOMME

-de renforcer la collaboration entre les parties prenantes : les acteurs

étatiques et les Organisations de la Société Civile (OSC) ;

-d'encourager le partage des informations entre les participants pour

aboutir à un processus EPU inclusif et multi-acteurs pour la

promotion des Droits Humains et le Genre dans le pays ;

-de renforcer les compétences techniques des participants à la

rédaction de rapports ou soumissions sur l'Examen Périodique

Universel;

A noter que Madame la Secrétaire d'Etat, chargé des Droits de l'Homme, qui a

prononcer l'allocution d'ouverture de cet atelier, a pris une part active aux

travaux.

b- Participation à l'atelier d'évaluation des mécanismes existants dans

la Sous-région Ouest Africaine en matière de protection des Défenseurs

des Droits de l'Homme dans le cadre des 20 ans de la Déclaration des

Nations Unies sur les Défenseurs des Droits de l'Homme.

Tenu du 29 au 31 août 2018 à Abidjan, à l'Hôtel La Rose Blanche

(AngréMahou), par le Service International pour les Droits Humains (SIDH),

basé à Genève, en Suisse, en collaboration avec le Réseau Ouest Africain des

défenseurs des Droits Humains (ROADDH), la Coalition Ivoirienne des

défenseurs des droits Humains (CIDDH) et HRCnet, un atelier de renforcement

des capacités des Défenseurs des Droits Humainsde la Sous-Région Ouest

Africaine sur l'évaluation des progrès et défis de leur protection juridique.

Cet atelier avait pour objectifs de :

-contribuer au renforcement de la protection des Défenseurs des Droits Humains dans la Sous-Région Ouest Africaine à travers une évaluation de cette protection et les possibilités autant internationales que locales d'améliorer cette protection ;

-discuter et renforcer l'engagement du réseau auprès des mécanismes onusiens et africains de protection des Droits Humains;

-élaborer les grands axes d'un plan stratégique du Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) qui répondent mieux aux défis des Défenseurs des Droits Humains dans la Sous-Région.

A noter que Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme, était représentée à cet atelier par Monsieur DADI Séraphin, Directeur de la Protection et de la Coopération, qui a prononcé l'allocution d'ouverture.

c- Atelier de formation des membres du Comité Interministériel de suivi des engagements internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire en matière de rédaction du rapport national EPU.

Tenu du 3 au 6 septembre 2018à l'Hôtel Belle Côte (Riviera palmeraie), par le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme, avec l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.), cet atelier avait pour objectifs d'une part, d'assurer la formation des membres du Comité interministériel afin de permettre aux représentants des États membres de mieux s'approprier le mécanisme de l'EPU sur les méthodes d'élaboration

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

du rapport de l'Examen Périodique Universel (E.P.U) et d'autre part, de

s'approprier la

propédeutique du « Guide pratique sur le plan de mise en œuvre des

recommandations et des engagements issus de l'Examen périodique

universel », élaboré par l'OIF à la suite de son partenariat stratégique avec le

Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies (HCDH) qui lui a

permis d'organiser trois séminaires francophones sur l'EPU en 2008, 2010 et

2011.

A l'issue de cet atelier, vingt-quatre (24) personnes membres du Comité

interministériel ont vu leurs capacités renforcées.

d- Atelier de formation à l'observationélectorale et au monitoring des

violations des Droits Humains, et mise en place d'une Cellule de

veille pour l'alerte précoce

Cet atelier a été organisé le 11 octobre 2018 parle Secrétariat d'Etat, auprès du

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des

Droits de l'Homme qui, par lettre n° 033/CEI/PDT/VP-KS/WMJA/2018 du 09

octobre 2018 a été accrédité par le Président de la Commission Electorale

Indépendante pour l'observation de l'élection des conseillers régionaux et des

conseillers municipaux du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire.

A ce titre, d'une part, le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme, avec

l'appui technique du National Democratic Institute(NDI), a formé dix-huit (18)

de ses agents aux techniques de missions d'observation électorale, qui ont été

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

déployés sur les dix (10) communes du District Autonome d'Abidjan, ainsi qu'à

Bingerville, Dabou, Grand-Lahou et Jacqueville.

D'autre part, le jour du scrutin, le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de

l'Homme a mis en place une Cellule de veille pour l'alerte précoce, de sorte à

apporter des réponses ponctuelles aux difficultés ou problèmes survenus, sur le

terrain, au cours du déroulement du processus électoral et recueillir toutes les

données qui ont été mises à la disposition des Superviseurs Centraux et/ou

Commissaires locaux afin que des solutions rapides soient trouvées.

e- Déclaration de Madame la Secrétaire d'Etat à l'occasion des élections

municipales et régionales couplés du 13 octobre 2018

Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme

Déclaration de Madame la Secrétaire d'Etat à l'occasion des élections

municipales et régionales couplés.

Le 13 octobre 2018, auront lieu sur toute l'étendue du territoire ivoirien, les

élections couplées municipales et régionales.

Entendu que notre mission, au Secrétariat d'Etat en charge des Droits de

l'Homme, est de promouvoir et protéger les Droits de l'Homme, les prochaines

échéances électorales nous interpellent à plus d'un titre.

Il nous incombe alors d'informer et de sensibiliser les Ivoiriennes et Ivoiriens,

candidats et électeurs, sur les attitudes à adopter avant, pendant et après ces

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

élections pour éviter les crises qui débouchent sur des violations des droits de

l'homme.

En conséquence, le Secrétariat d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de

la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme, appelle les

partis et groupements politiques ainsi que les candidats indépendants à se

comporter comme suit:

- mener une campagne emprunte de courtoisie et du respect de l'autre ;

- éviter les invectives envers les concurrents ;

- s'abstenir de dresser les communautés les unes contre les autres ;

- se garder de faire la propagande de "la victoire ou le chaos";

- proscrire tous actes de violences ou de vandalisme, et le cas échéant saisir

les autorités policières ou judiciaires ;

- accepter le verdict des urnes ;

- en cas d'éventuelle contestation, saisir la Chambre Administrative de la

Cour Suprême.

Ivoiriennes, Ivoiriens, ayons un comportement citoyen lors des élections à venir

pour faire à nouveau de notre pays 'la patrie de la vraie fraternité" comme

cela est inscrit dans notre Hymne Nationale pour que Vive la Côte d'Ivoire.

La Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de L'Homme

Madame Aimée G. ZEBEYOUX

f- <u>Atelier de renforcement des capacités du personnel du Secrétariat</u> d'Etat, chargé des Droits de l'Homme sur la thématique des Droits de l'Homme.

Le **08 novembre 2018**, dans la salle de conférence du Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme, s'est tenu un atelier de renforcement des capacités de l'ensemble du personnel sur la thématique des Droits de l'Homme.

Cette activité a bénéficié de l'appui technique de Maître TRAORE Drissa, Avocat, activiste des Droits de l'Homme et Président du Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH), anciennement vice-président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH).

Les objectifs visés par cet atelier étaient les suivants :

- améliorer les connaissances des participants sur les droits consacrés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et des conventions ultérieures;
- informer les participants sur le rôle et la responsabilité des garants de droits et des détenteurs de droits ;
- informer les participants sur le système des Droits de l'Homme des Nations Unies (ONU).
- f- Atelier de formation des membres du Comité interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme sur l'élaboration des rapports aux mécanismes de Droits de l'Homme et la mise en œuvre de leurs recommandations.

Du mardi 13 au vendredi 15 Novembre 2018 à l'Hôtel Limaniya(Riviera M'Pouto), s'est tenu, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest basé à Dakar (HCDH-BRAO), un atelier de formation des membres du Comité interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme sur l'élaboration des rapports aux mécanismes de Droits de l'Homme et la mise en œuvre de leurs recommandations.

La Côte d'Ivoire est redevable de plusieurs rapports aux mécanismes de surveillance de ces instruments internationaux auxquels elle a souscrit, à savoir :

- le rapport initial au Comité contre la torture redevable depuis 16 janvier 1997;
- le rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale redevable depuis le 3 février 2006;
- le rapport initial au Comité des Droits Economiques Sociaux et Culturels redevable depuis le 30 juin 1994 ;

Aussi, dans l'optique de corriger cette situation, le Gouvernement ivoirien a pris le Décret n° 2017- 303 du 17 mai 2017 modifiant le Décret n° 2001-365 du 27 juin 2001 portant création d'un Comité Interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme. Ce comité interministériel a pour mission d'œuvrer pour le respect des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire notamment en matière de production des rapports aux mécanismes de surveillance des instruments relatifs aux Droits de l'Homme auxquels elle a souscrit.

Le présent atelier offre une opportunité audit Comité interministériel à renforcer les capacités des membres du Comité interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les techniques SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

d'élaboration des rapports aux organes de traités des Nations Unies afin

d'appuyer l'Etat de Côte d'Ivoire dans le respect de ses obligations

internationales en vertu des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme

qu'il a ratifiés.

Dès lors, il s'agira d'accompagner les participants au présent atelier dans la

rédaction de l'ébauche du rapport initial de la Côte d'Ivoire au titre de la

Convention contre la torture.

Il s'agit également pour le Comité interministériel d'améliorer ses méthodes de

travail pour optimiser son engagement envers les mécanismes des droits de

l'homme mais aussi ses fonctions de coordination entre les ministères, le

Parlement et le judiciaire, de consultation avec la société civile et de gestion de

l'information, dans le cadre d'une approche participative et interactive.

e- Atelier de cadrage du Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme

Le présent atelier, tenu le lundi19 novembre 2018, est la concrétisation de l'un

des points majeurs issus de la rencontre du 04 Octobre 2018 que Madame la

Secrétaire d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Monsieur le Ministre de la

Justice et des Droits de l'Homme, Chargée des Droits de l'Homme, a eu avec

l'ensemble du personnel du Secrétariat d'Etat, Chargé des Droits de l'Homme.

Pour Mme la Secrétaire d'Etat, il s'agissait de décliner les orientations du Chef

de l'Etat ainsi que sa vision à l'endroit de l'ensemble de ses collaborateurs en

vue d'une parfaite appropriation pour une efficace mise en œuvre des objectifs

gouvernementaux.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

En effet, Madame la Secrétaire d'Etat y avait exposé les grands principes sur lesquels elle entendait fonder les actions du Secrétariat d'Etat, de même que ses

objectifs et ses ambitions ainsi que les aspects relatifs aux projets et activités à y

mener dans un esprit inclusif.

C'est dans cette perspective que s'est tenu le présent atelier de cadrage avec

pour objectifs:

• Objectif Global:

Optimiser le fonctionnement du Secrétariat d'Etat chargé des Droits de

l'Homme.

• Objectifs Spécifiques

-d'actualiser la matrice d'action;

-d'optimiser le fonctionnement du Secrétariat d'Etat par l'élaboration d'un code

de bonne conduite;

-dedéterminer, avec précisions, les attributions respectives de chacun des

animateurs et responsables du Secrétariat d'Etat.

- Expliquer les attributions du Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme à

tous les participants;

-Porter la vision stratégique de Mme la Secrétaire d'Etat à la connaissance de

tous les participants;

-Recueillir les réflexions et les propositions des participants pour une promotion

efficace des Droits de l'Homme;

-Recueillir les réflexions et les propositions des participants pour une protection

efficace des Droits de l'Homme;

-Elaborer un plan d'actions renforcées pour une parfaite prise en charge des Droits de l'Homme par les Pouvoirs publics et par la population.

2- LES SEANCES DE TRAVAIL ET AUDIENCES ACCORDEES PAR MADAME LA SECRETAIRE D'ETAT ET LES MEMBRES DU SECRETARIAT

a- <u>Audience accordée par Madame la Secrétaire d'Etat à une délégation du Bureau régional de l'Organisation AMNESTY</u> INTERNATIONAL

Le lundi 20 Aout 2018, de 16 Heures à 16 Heures 45 minutes, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a reçu en audience, MonsieurFrançois PATUEL (Chercheur Afrique de l'Ouest d'Amnesty international), basé à Dakar et de Monsieur Hervé KOKOU (Directeur exécutif d'Amnesty international Côte d'Ivoire), Chef de la délégation.

La délégation s'est essentiellement préoccupée de la mise en œuvre par le Gouvernement ivoirien de certaines recommandations endossées par la Côte d'Ivoire lors de son second passage à l'Examen Périodique Universel (EPU), le 9 avril 2014, car elle entend avoir des informations pour soumettre un rapport alternatif, lors du prochain passage de la Cote d'Ivoire devant le Conseil des Droits de l'Homme.

Les échanges ont porté sur un certain nombre de points dont la non-disponibilité des statistiques des personnes décédées en détention, la situation des lieux de

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

détention, le processus de révision des Codes usuels et la question centrale de la

définition de l'infraction du Viol.

Lors de ces échanges, Monsieur François PATUEL a relevé d'une part, que son

organisation rencontre des difficultés pour obtenir les données statistiques,

notamment relativement aux personnes décédées en détention depuis le

deuxième passage de l'Etat ivoirien à l'EPU jusqu'à ce jour ;

D'autre part, abordant la question des réformes des Codes usuels (Code Pénal et

Code de procédure pénale), Monsieur François PATUEL s'est intéressé à la

criminalisation de la Torture en conformité avec les instruments internationaux

qui y sont relatifs;

En outre, il s'est aussi attardé sur la nécessité pour l'Etat ivoirien de définir

l'infraction de viol en tant qu'infraction autonome;

En réponse aux préoccupations exposées, Mme Aimée ZEBEYOUX, Secrétaire

d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de

l'Homme, chargée des Droits de l'Homme a salué l'engagement et les actions de

la société civile, à travers AMNESTY INTERNATIONAL, à œuvrer au respect,

par la Côte d'Ivoire, de ses engagements internationaux pour les Droits de

l'Homme;

A ce titre, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a

rassuré ses visiteurs en soulignant qu'en attendant que le projet de code pénal

soit adopté par l'Assemblée nationale, il y a lieu d'indiquer que les travaux

portant sur la réforme des dispositions dudit Code sont à leur phase finale, en

DES DROITS DE L'HOMME

ayant intégré une criminalisation de la Torture qui correspond aux normes internationales et une définition autonome de l'infraction du viol ;

Selon elle, les nouvelles dispositions, tant du projet du Code pénal que celles du

Code de procédure pénale, adoptées en Conseil des Ministres, le 18 Juillet 2018,

répondront aux recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) sur

la réforme du système judiciaire;

En outre, Madame la Secrétaire d'Etat a affirmé sa sérénité sur l'avenir des

relations de respect mutuel qu'elle entend avoir avec les Organisations de la

Société Civile;

A cette fin, elle a précisé qu'elle entend mettre en place une nouvelle stratégie et

méthodologie de travail ainsi que de concertation avec les Organisations de la

Société Civile:

Au terme de son intervention, Madame la Secrétaire d'Etat a invité AMNESTY

INTERNATIONAL à mettre à sa disposition les documents dont elle a été fait

cas au cours de la présente audience, tout en indiquant que la Côte d'Ivoire est à

pied d'œuvre pour être une référence dans le domaine de la promotion et de la

protection des Droits de l'Homme.

b- Audience accordée par Madame la Secrétaire d'Etat aux

représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les

Réfugiés (HCNUAR)

Le vendredi 21 Septembre 2018, de 15h00 à 16h30, Madame la Secrétaire

d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a reçu en audience à son Cabinet, une

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (UNHCR) avec à sa tête Madame Liz AHUA, Représentante de Haut-Commissariat des

Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Cette visite répondait à deux objectifs :

• Encourager et apporter son appui à l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa

lutte contre l'apatridie;

• Eradiquer l'apatridie en Côte d'Ivoire (cas des enfants trouvés).

Monsieur Mohamed Askia TOURE, Représentant résident de l'UNHCR en Côte

d'Ivoire, tout en adressant des mots de félicitation à l'Etat de Côte d'Ivoire pour

son engagement dans la lutte contre l'apatridie, a fait un plaidoyer en faveur de

l'amplification des mesures adoptées pour un meilleur impact sur la population.

Il a suggéré, à cet effet, que des dispositions soient prises conformément à la

Convention 1961 du HCR sur l'apatridie et à l'article 3 du code de nationalité

afin d'accorder la nationalité à ceux qui n'en disposeraient pas.

Sur ce, Madame la Secrétaire d'Etat a rassuré ses interlocuteurs sur

l'engagement et la détermination de la Côte d'Ivoire à poursuivre les efforts déjà

entrepris en précisant d'ailleurs que son département dispose en son sein d'un

service de lutte contre l'apatridie.

Aussi, a-t-elle partagée, le souhait de voir la coopération avec le HCR renforcée

en vue de trouver des réponses idoines à la problématique de l'apatridie en Côte

d'Ivoire.

c- Rencontre de prise de contact de Madame la Secrétaire d'Etat,

chargée des Droits de l'Homme avec l'ensemble de son personnel.

Madame la Secrétaire d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Chargée des Droits de l'Homme, assistée des membres de son Cabinet, des Directeurs de la Promotion et de la Protection des Droits de l'Homme et du Directeur des Affaires Financières (DAF) a reçu, le **04 Octobre 2018**, de 11 Heures 30 minutes à 14 Heures 03 minutes, l'ensemble du personnel du Secrétariat d'Etat, Chargé des Droits de l'Homme, avec pour ordre du jour suivant : 1°) Mot de bienvenue et présentation générale de sa mission et de sa vision par Madame le Secrétaire d'Etat; 2°) Présentation des participants ; 3°) Présentation, par Madame le secrétaire d'Etat, des projets et activités à mener à dates certaines ; 4°) Echanges et réflexions des participants à la réunion sur les étapes futures des projets et activités présentés par Madame le Secrétaire d'Etat ; 5°) Divers.

Au cours de la rencontre, Madame la Secrétaire d'Etat a, d'abord, exprimé sa joie d'être avec l'ensemble des membres du personnel du Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme dont elle a la charge depuis le remaniement ministériel intervenu le 10 juillet 2018.

Ensuite, elle a rappelé qu'elle s'est assignée comme mission d'encourager un esprit de famille et de respect mutuel dans son environnement professionnel afin que cela serve de moteur à l'amélioration de la qualité de vie de tous les agents du Secrétariat d'Etat afin d'atteindre des résultats probants.

Puis, elle s'est appesantie sur les grandes visions du Président de la République en matière des Droits Humains dont elle entend réaliser en activités pratiques avec le concours de tous.

Enfin, Madame la Secrétaire d'Etat a exposé les grands principes sur lesquels elle entend fonder les actions du Secrétariat d'Etat, de même que ses objectifs et ses ambitions ainsi que les aspects relatifs aux projets et activités à y mener et

pour lesquels elle a invité l'ensemble du personnel à y contribué dans un esprit inclusif.

La réunion a pris fin, après avoir communiqué à tous les participants l'adresse mail du Secrétariat d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme: secretariatdroitsdelhomme@gmail.com, par un cocktail et une photo de famille.

d- <u>Audience accordée par Madame la Secrétaire d'Etat au Président</u> des Neuf (09)Organes des traités des Nations Unies

Le **jeudi 4 Octobre 2018**de 14h45 à 15h30, Madame la Secrétaire d'Etat, chargé des Droits de l'Homme a reçu en audience à son Cabinet, Monsieur AMIR NOUREDDINE qui préside les neuf (09)organes de traités qui surveillent la mise en œuvre des principaux traités internationaux sur les Droits de l'Homme des Nations Unies, accompagné d'une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI) conduite par sa Présidente, Madame Namizata SANGARE.

Cette rencontre d'échange à tourner principalement autour de la situation des Droits de l'Homme en Côte d'ivoire et dans le monde dont les évolutions locales notables de ces dernières années n'ont pas manquées de faire l'objet d'une attention particulière.

Monsieur NOURREDINE AMIR a encouragé l'Etat de Côte d'Ivoire a poursuivre ses efforts de promotion et de protection des Droits Humains et s'est d'ailleurs proposé, à l'issue de son présent voyage, d'être l'avocat de l'évolution qualitative desdits Droits en Côte d'Ivoire et de la Côte d'Ivoire elle-même aux Nations Unies.

C'est sur cette note d'espoir que, prenant la parole, Madame la Secrétaire d'Etat a indiqué que la Côte d'Ivoire est à pied d'œuvre pour être une référence dans le domaine de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

e- <u>Audience accordée par Madame la Secrétaire d'Etat à une</u> délégation de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le **vendredi 05 octobre 2018** de 9h25 à 10h20, une délégation de l'Agence Française pour le Développement (AFD), composée de Madame ANGOT Gaëlle, Mme GAU Sandrine et Monsieur ASSEMIEN, Coordonnateur du Projet C2D-Justice, a rencontré Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme, en ses bureaux.

Cette rencontre, qui avait pour principal objectif de s'enquérir du plan d'action du Secrétariat d'Etat pour la mise sur pied d'un cadre de collaboration dédié à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, a également servi de cadre pour aborder les questions relatives à l'évolution des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire suite aux recommandations à elle faites tant par Organes des Nations Unies que par les divers autres organismes internationaux.

A cet effet, Madame la Secrétaire d'Etat a entretenu ses interlocuteurs sur les initiatives en cours relativement à l'avant-projet de loi tendant à renforcer l'indépendance de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI) conformément aux principes de Paris et au rapport national de la Côte d'Ivoire à l'Examen Périodique Universel de la 33^{ème} Session du

groupe de Travail du Conseil des droits de l'Homme à Genève, en Suisse du 6 au 17 mai 2019. Un exemplaire physique dudit rapport a été remis à la délégation de l'AFD.

Prenant la parole à la suite de Madame la Secrétaire d'Etat, l'AFD, par la voix de ses trois (03) représentants, a rassuré Madame la Secrétaire d'Etat de son appui technique et financier et a exprimé sa volonté de s'assurer la collaboration du Secrétariat d'Etat dans le cadre des missions de suivi des initiatives par elle financées à l'endroit des Organisations de la Société Civile.

f- Rencontre avec les Organisations de la Société Civile (OSC) exerçant dans le domaine des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire

Dès sa prise de fonction, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a émis le vœu de définir un cadre de collaboration avec les Organisations de la Société Civile. Ce cadre devant lui permettre de disposer d'une meilleure visibilité des actions relatives aux Droits de l'Homme menéessur toute l'étendue du territoire national à l'effet de conduire au mieux son rôle d'interface entre le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Dans cette optique, le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme a tenu le **12 octobre 2018** une rencontre avec l'ensemble des Organisations de la Société Civile avec pour objectifs d'une part, la détermination du mode ou type de collaboration et des modalités de fonctionnement du cadre de concertation souhaité et, d'autre part, la mise en place d'une cartographie ou liste de toutes les Organisations de la Société Civile qui interviennent dans le domaine des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

La réunion a pris fin, par un cocktail et une photo de famille, après que Madame la Secrétaire d'Etat ait informé les ONG sur les réflexions en cours portant sur la réforme de la loi sur les associations par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et formulé des conseils d'usage aux ONG présents, les invitant notamment à se remettre en cause en devenant plus professionnel dans l'organisation et la gestion de leurs structures respectives au quotidien en s'appropriant les notions et outils de « Conseil d'administration », « commissariat aux comptes » et « rapport annuel d'activités », à assurer le renforcement de leurs capacités ainsi que celles de leurs membres.

g- Rencontre-bilan avec les dix-huit (18)observateurs électoraux sur les scrutins des conseillers régionaux et des conseillers municipaux du 13 octobre 2018

A l'issue des élections du 13 octobre 2018, madame la Secrétaire d'Etat, chargé des droits de l'Homme a invité ses dix-huit (18) agents observateurs électoraux à une séance de restitution de leurs conclusions le **lundi 15 octobre 2018**.

Sur le terrain, ceux-ci ont constaté des incidents ou difficultés dans plusieurs centres et bureaux de vote, à savoir :

- le manque d'isoloirs ;
- le mauvais contrôle et surveillance exercés par les agents électoraux ;
- la défectuosité des tablettes électroniques d'identification biométriques des électeurs :
- l'absence du nom de certains électeurs sur les listes électorales, mais présents sur la base de données des tablettes numériques ;
- l'absence de noms d'électeurs sur les listes électorales ;

- la défectuosité de certains scellés des urnes ;
- le retard et/ou l'absence de certains agents de la Commission Electorale Indépendante dans les centres et bureaux de vote ;

De fait, selon eux, le scrutin du 13 octobre 2018 s'est bien déroulé dans l'ensemble.

A part, des disfonctionnements qualifiés de mineurs, dans la mesure où des réponses adaptées y ont été trouvées au cours de la journée électorale, aucune entrave majeure n'a été observée à l'encontre des électeurs tant pour l'accès aux centres et bureaux de vote que dans l'accomplissement de leur devoir civique.

Par conséquent, les dysfonctionnements constatés ont été considérés, par l'ensemble des observateurs électoraux du Secrétariat d'Etat comme n'entravant pas la régularité et la sincérité du scrutin du 13 octobre 2018.

Fort de ces constatations, des recommandations ont été formulées par le Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme tendant au renforcement du cadre électoral en vue des prochaines échéances électorales, à savoir :

- l'acheminement à temps, par la Commission Electorale Indépendante du matériel électoral au complet dans les centres et des bureaux de vote ;
- le renforcement des capacités en matière électorale des candidats et de leurs équipes de campagne pour protéger l'intégrité des élections ;
- la formation et le renforcement des capacités en matière électorale des membres de la Commission Electorale Indépendant (C.E.I) ;

• la préparation des candidats et leurs équipes à accepter les règles du jeu et la gouvernance démocratique et, partant, les résultats sortis des urnes.

h- <u>Audience accordée par Madame la Secrétaire d'Etat aux lauréats</u> du Concours Africain de procès simulés des droits de l'Homme

Le **mardi 16 octobre 2018**de 17h à 17h40, Madame la Secrétaire d'Etat a reçu les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, lauréats du Concours Africain de Simulation de Procès sur les thématiques des Droits de l'Homme.

Cette visite avait pour objet de présenter à Madame la Secrétaire d'Etat le prix remporté lors de la $27^{\text{ème}}$ édition du concours tenue du 06 au 12 Aout 2018 à l'Université d'Accra au Ghana. Ce prix a été obtenu dans la catégorie

« Meilleurs plaideurs en défense devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : le cas des femmes détenues dans des camps de sorcières au Ghana ».

La délégation des lauréatsa, par ailleurs, sollicité le concours de Madame la Secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme pour l'obtention d'un appui financier en vue d'assurer leur participation effective à l'édition internationale du concours.

Après avoir félicitéses visiteurs pour l'obtention de ce prix, Madame la Secrétaire d'Etat les a encouragés à continuer dans cette voie, avant de les rassurer quant à son soutien, dans leur recherche de financement, auprès du Gouvernement Ivoirien.

i- <u>Audience accordée au Représentant Afrique de l'Organisation</u> Mondiale contre la Torture (OMCT)

Le **Vendredi 09 Novembre 2018** de 16h à 16h45, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a reçu en audience, à son Cabinet, le représentant Afrique de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) Monsieur NGUEULEU Isidore Collins. Cette visite, selon celui-ci, répondait aux objectifs suivants :

- Saluer et féliciter Madame la Secrétaire d'Etat pour sa nomination ;
- S'enquérir des missions du Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'homme pour la définition d'un cadre de collaboration;
- Aider à la rédaction des rapports internationaux conformément aux standards internationaux;
- Apporter un appui Institutionnel et Financier au Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme pour des réformes du milieu carcéral.

En réponse, Madame la Secrétaire d'Etat a fait part de la détermination de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la torture. Elle a rassuré la bonne disposition des autorités ivoiriennes dans la ratification future du Protocole facultatif à la Convention contre la Torture (OPCAT).

j- Audience accordée à la structure Ciné Connexion

Le **vendredi 09 novembre 2018 de 16h10 à 16h40**, M^{me} la Secrétaire d'Etat chargée des Droits de l'Homme a reçu en audience à son Cabinet, une délégation de l'Organisation Ciné Connexion conduite par son Secrétaire général, Monsieur Yacouba SANGARE.

Cette visite répondait à trois objectifs :

- Faire part à M^{me} la Secrétaire d'Etat de la tenue d'un festival de films sur les Droits Humains et la liberté d'expression en Côte d'Ivoire avec pour Thème central : « JUSTICE LEVEZ-VOUS ».
- Echanger sur le contenu des activités du festival.
- Solliciter le parrainage de M^{me} la Secrétaire d'Etat pour la cérémonie.

M^{me} la Secrétaire d'Etat a donné quelques orientations sur le thème proposé en indiquant notamment les efforts consentis par l'Etat Ivoirien relativement à la réforme de la justice.

Elle a également donné son accord pour assurer le parrainage du festival non sans avoir prodiguer des conseils d'usage aux organisateurs de l'évènement.

k- <u>Audience accordée au Bureau du Haut-Commissariat des Droits de</u> <u>l'Homme des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, basé à</u> <u>Dakar</u>

Le **lundi 12 Novembre 2018** de 16h à 16h45, Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a reçu en audience, à son Cabinet, une délégation du Bureau régional du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, avec à leur tête, Monsieur Andrea ORI et composée de Monsieur Amadou TALL, Président du Comité mondial pour les droits des travailleurs migrants et leurs famille, Monsieur GIOVANI CLIO et Mesdames BOYERT Marie-Eve et Mariana GOMEZ.

Cette visite, selon la délégation, répondait aux objectifs suivants :

- Saluer et féliciter Madame la Secrétaire d'Etat pour sa nomination ;
- S'enquérir des missions du Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'homme pour la définition d'un cadre de collaboration;

- Aider à la rédaction des rapports internationaux conformément aux standards internationaux;
- Apporter un appui Institutionnel et Financier au Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme pour des réformes du milieu carcéral.

En réponse, Madame la Secrétaire d'Etat a fait part de la détermination de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la torture. Elle les a remercié pour leur appui technique et financier à l'atelier de formation des membres du Comité interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme sur l'élaboration des rapports aux mécanismes de Droits de l'Homme et la mise en œuvre de leurs recommandations.

I- Rencontre avec les membres du Comité interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme sur l'élaboration des rapports aux mécanismes de Droits de l'Homme et la mise en œuvre de leurs recommandations

En prélude à l'atelier de formation des membres du Comité interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme sur l'élaboration des rapports aux mécanismes de Droits de l'Homme et la mise en œuvre de leurs recommandations qui se tiendra les 13, 14 et 15 Novembre 2018 à l'Hôtel Limaniya (Riviera M'Pouto), avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest basé à Dakar (HCDH-BRAO), Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme, a reçu les seize (16) membres dudit Comité interministériel, le lundi 12 novembre 2018 à 15 heures à son cabinet sis en face de l'ancienne AFD, route de Bingerville, carrefour CHU.

DES DROITS DE L'HOMME

En effet, le rapport national de la Côte d'Ivoire à l'Examen Périodique Universel (EPU) a été élaboré par le Secrétariat d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, en étroite collaboration avec les ministères techniques, représentés au sein du Comité Interministériel de Suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

Ledit rapport a été transmis dans le délai au Secrétariat du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

La Côte d'Ivoire le présentera à la 33^{ème} Session du Groupe de travail lors de son 3^{ème} cycle de passage à l'Examen Périodique Universel (EPU) prévu du 06au 17 mai 2019 à Genève, en Suisse,

S'adressant aux membres dudit Comité interministériel, Madame Aimée ZEBEYOUX, Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme a salué leur engagement de à œuvrer au respect par la Côte d'Ivoire, de ses engagements internationaux pour les Droits de l'Homme;

Ensuite, elle les a encouragé et félicité leur présence et les a assuré de sa disponibilité, ainsi que son appui.

Puis, elle a insisté sur le rôle du Comité Interministériel qui a en charge la mise œuvre des recommandations formulées à la Côte d'Ivoire lors de l'EPU précédent;

Relativement à l'atelier qui débute le mardi 12 novembre 2018 et qui va durer trois (03) jours, Madame la Secrétaire d'Etat a indiqué que le but visé par cet atelier c'est que les membres du comité susvisé soient techniquement bien outillés pour accomplir efficacement la mission qui leur est assignée. D'où la nécessité d'organiser un atelier de formation des membres du Comité

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

Interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs

aux Droits de l'Homme sur la rédaction des rapports aux Organes des traités.

m- Audience accordée au Réseau des Educateurs aux Droits de l'Homme,

à la démocratie et au genre (REHDG)

La Coordination du Réseau des Educateurs aux Droits de l'Homme, à la

Démocratie et au Genre (REHDG) a rencontré Mme la Secrétaire d'Etat,

chargée des Droits de l'Homme le **lundi 12 Novembre 2018** de 18h30 à 19h00.

Cette rencontre avait pour objet d'une part, de présenter le réseau du REHDG

qui est composée de douze (12) organisations et d'autre part de solliciter un

cadre de collaboration avec le SEDH.

Au cours de cette rencontre, le REHDG a remis à Mme la Secrétaire d'Etat, le

rapport sur les indices de développement OSC 2016 ainsi que les termes de

références d'un atelier de renforcement des capacités des OSC prévu pour les 12

et 13 décembre 2018.

En outre, le REHDG aexposé ses attentes, en matière de ressources humaines et

financières, à Madame la Secrétaire d'Etat.

En réponse, Madame la Secrétaire d'Etat, après avoir pris acte des déclarations

du REHDG, a fait diverses recommandations :

- La nécessité de professionnaliser les OSC;

- La nécessité de bien définir des plans d'actions ;

 La nécessité de renforcer les capacités des OSC afin de leur permettre de pouvoir bénéficier des aides financières de Partenaires techniques et Financier.

Madame la Secrétaire d'Etat a enfin invité les OSC à s'impliquer dans la rédaction du projet de réforme de la loi n°60-315 du 21 septembre 1960, relative aux associations devenue obsolète.

n- <u>Audience accordée à la Fédération des Organisations Unies pour des</u> <u>Elections Transparentes et Apaisées</u> (FOUETA)

Le **vendredi 23 novembre 2018** s'est tenu au bureau Monsieur le Chef de Cabinet une audience avec les représentants de la Fédération FOUETA.

A l'ordre du jour lors de cette audience il était question, de solliciter un appui institutionnel et financier de la part de Secrétariat d'Etat, chargé des Droits de l'Homme pour l'organisation d'un colloque international sur la non-violence et la paix qui devrait se tenir à Abidjan dans les jours à venir.

o- <u>Audience accordée à l'Equipe d'Etude de l'Agence japonaise de</u> coopération Internationale

Le Lundi 26 novembre 2018, Monsieur le Chef de Cabinet a reçu en audience au Secrétariat l'équipe d'Etude de l'Agence japonaise de Coopération Internationale (JICA). Cette visite avait pour objectif de présenter le projet de construction d'un échangeur au carrefour dit échangeur de l'Ecole de police, qui impactera les locaux du Secrétariat au niveau de la clôture qui jouxte le boulevard Mitterand.

A cet effet l'équipe d'Etude a émis le souhait de faire une consultation préparatoire par des experts afin de recueillir les avis du Secrétariatd'Etat sur la

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

construction de l'échangeur et étudier les possibilités de dédommagement à faire

au propriétaire des locaux abritant le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de

l'Homme.

p- Audience pour la campagne nationale « HEFORSHE »

Le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme, dans la continuité du

gouvernement ivoirien, a marqué son appui à l'avancement de la parité le 26

Novembre 2018 en accueillant La Campagne Nationale « HEFORSHE » avec à

sa tête La Directrice Générale de la femme, représentant Madame la Ministre de

la femme de la famille et de l'enfant.

Au cours de cette rencontre, Madame la Secrétaire d'Etat chargé des Droits de

l'Homme s'est inscrite sur la plate-forme avant que l'ensemble du secrétariat ne

lui emboite le pas en faisant de même.

Pour rappel la Campagne Nationale « HEFORSHE » s'inscrit dans la lutte pour

la parité, l'égalité des sexes. Le gouvernement ivoirien fait de l'égalité des

sexes, un objectif à atteindre pour réduire les discriminations et les violences

subies par les femmes mais aussi pour donner la possibilité aux femmes d'avoir

les mêmes chances que les hommes.

q-Audience accordée à l'ONG dignité et des droits des enfants en Côte

d'Ivoire

Le mardi 27 novembre 2018, Monsieur le Chef de Cabinet a reçu en audience

les représentants de *l'ONG Dignité et Droits pour les enfants*.

Lors de cet entretien, il s'agissait pour l'ONG Dignité et Droits pour les enfants

de demander au Secrétariat d'Etat un appui institutionnel pour participer au

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

plaidoyer des enfants détenus et aider leur structure à obtenir la personnalité juridique.

En outre, l'ONG DDE-CI a soulevé le problème du retard pris dans la construction du centre d'observation des mineurs de Bingerville dont l'ouverture était initialement prévu au mois de Juillet- Aout 2018.

r) Audience accordée à la LIDHO, RAIDH et le MIDH

Le mardi 04 décembre 2018, la LIDHO, le MIDH, et le RAIDH ont rendu visite à Mme la Secrétaire d'Etat, en ses bureaux, de 15h15 à 16h20.

Cette rencontre avait pour objectif de faire le point de leurs différentes activités à Madame la Secrétaire d'Etat.

Le RAIDH avait le volet de renforcement des capacités dans 30 localités de la Côte d'Ivoire. Ces 30 localités ont été retracés en 10 axes dont 7 ont déjà été effectués. Les 3 axes restant pourront être achevés d'ici la fin du premier trimestre 2019.

La LIDHO avait pour mission l'organisation de journées régionales des Droits de l'Homme et l'assistance judiciaire.

Les journées régionales des Droits de l'homme consistent en la projection de films, l'installation de stands, l'assistance juridique et d'autres activités dans 26 localités de la Côte d'Ivoire. Elles ont déjà été réalisées dans 16 localités et la LIDHO a obtenu une prorogation jusqu'au mois de juin 2019 pour l'achèvement de la mission.

En outre dans le cadre de l'exécution du volet assistance juridique qui a débuté en janvier 2018, des relais communautaires ont été formés, ces derniers ont eu à accompagner judiciairement les populations.

Il y a aussi eu une formation des magistrats, chefs de juridictions et autorités administratives.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

Quant au MIDH, ils ont entamé une compagne d'écoute de témoignages des victimes de violations graves de Droits de l'Homme notamment de tortures, actes sexuels et autres. Les victimes ciblées sont ceux de la période de janvier 2000 à la fin de la crise post-électorale de 2011.

Des échanges ont aussi eu lieu sur les avant-projets de loi du code de procédure pénale et droit pénal.

Par ailleurs, les différentes organisations se sont engagées à envoyer leur rapport à Mme la Secrétaire d'Etat.

La rencontre s'est achevée par les remerciements des différentes délégations.

r) Audience accordée aux Médiateurs diplomés du CERFOPMAN

Le **mercredi 05 décembre 2018**, Madame la Secrétaire d'Etat Chargé des Droits de l'Homme a reçu, dans la salle de conférence du Secrétariat de 15h45 à 16h25, les Médiateurs diplômés du CERFOPMAN.

Mme la **Directrice de Cabinet** a ouvert la rencontre avant de laisser la parole à la porte-parole desMédiateurs du CERFOPMAN.

Maître KONE MAWA a présenté le contexte de la visite, avant de passer la parole à Maître ASSA pour exposer quelques préoccupations.

Prenant la parole, Maître ASSA a indiqué que le cadre juridique pour la médiation existait déjà en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de la loi 2014 sur la médiation judiciaire et conventionnelle, ainsi que de la loi OHADA.

Elle a ensuite parlé des difficultés rencontrées pour l'application de la médiation, avant de proposer la création d'un tableau national des médiateurs équipés intellectuellement qui sera mis à la disposition des différentes juridictions. Elle a aussi évoqué la sensibilisation des acteurs du système judiciaire pour que ceux-ci connaissent les Médiateurs équipés, pour une mise en œuvre réelle de ce mode alternatif de règlement de conflit vu que c'est un outil de cohésion sociale, de paix pouvant accompagner le processus de paix.

Prenant la parole, Madame la Secrétaire d'Etat Chargé des Droits de l'Homme a d'abord remercié les Médiateurs, avant de rappeler dans quelles circonstances elle a eu à toucher de près la médiation.

Elle s'est dit ensuite préoccupée par l'application de la médiation, et a rassuré son auditoire sur sa volonté de voir appliquer la médiation qui ne l'a jamais été depuis 2014.

Elle a, en outre, abordé dans le même sens que Maître Assa en ce qui concerne la sensibilisation au niveau du système judiciaire, avant d'ajouter qu'il faut en plus l'appropriation de la population, des Organisations de la Société Civile, toujours par des sensibilisations, pour leur expliquer l'importance de la médiation et surtout de son application.

Pour finir, un présent a été offert à **Madame la Secrétaire d'Etat** pour la féliciter de sa récente nomination, suivi dans la foulée de la photo de famille et d'un cocktail.

s) Audience accordée à Monsieur David Meffede DefendDefenders

Le **vendredi 07 décembre 2018**, Monsieur David Meffe a rendu une visite à Madame la Secrétaire d'Etat, en ses bureaux de 14h35 à 15h00.

Cette visite avait pour objet de présenter le projet de création d'un nouveau réseau global de défenseurs des Droits de l'homme dans divers pays notamment le Canada, le Mexique et la Côte d'Ivoire.

Monsieur David Meffe a précisé à Madame la Secrétaire d'Etat que ce projet est encore à l'étape de prospection et que des interviews sont faites pour permettre la réalisation effective du projet.

C'est en ce sens qu'il a posé des questions à Madame sur divers points notamment sur la faisabilité du projet en Côte d'Ivoire, la position du

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

gouvernement, la désignation d'un point focal ou d'une équipe de points focaux, la fréquence des rencontres entre points focaux.

Madame a répondu qu'il était important qu'un réseau de défenseurs des Droits de l'Homme soit créé en Côte d'Ivoire et que le gouvernement ivoirien sera très favorable à cette initiative. En outre elle précisé que la désignation d'une équipe de points focaux dans les ministères permettra une meilleure synergie d'actions, et que les rencontres au plan national et régional, devraient se tenir respectivement chaque 6 mois et chaque année.

L'audience s'est achevée à 15h.

B - DU TRAITEMENT ET DU SUIVI DES PROCEDURES

JUDICIAIRES PENDANTES, DES PROCEDURES

JUDICIAIRES NOUVELLES ET DES AUDITIONS ASSUREES

DANS LE CADRE DE SIGNALEMENTS DE VIOLATIONS

DES DROITS DE L'HOMME

RECAPITULATIF ET ETAT DES PROCEDURES

N °	DATE ENREGISTRE- MENT ET REFERENCES	AGENT EN CHARGE DU DOSSIER	ORIGINE DE LA PLAINTE	MIS EN CAUSE	NATURE DES FAITS	OBSERVATIONS ET ETAT D'EXECUTION
01	Réf: 013217 du 06/09/2018	DADI Séraphin	- FIDH - MIDH - LIDHO	ETAT DE COTE D'IVOIRE	Déversement des déchets toxiques dans la ville d'Abidjan et ses banlieues	-accord pour un délai supplémentaire -désignation d'un nouveau représentant de l'Etat -dossier en cours - dossier pendant devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP)
02		DADI Séraphin	SCPA-ORE- DIALLO- LOA et ASSOCIES	-Le Procureur de la République - le Juge d'instruction du 7 ^{ème} cabinet	-prévarication -partialité - corruption	 courrier pour saisine de l'Inspection Générale des Services Judiciaires, le D.A.C.P. et le P.G. d'Abidjan Dossier traité et suivi par la Chancellerie

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union-Discipline-Travail DROITS DE L'HOMME CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

03		DADI Séraphin			Compte-rendu de la réunion avec l'AFD	-Dossier traité (Dossier classé aux archives)
04		DADI Séraphin	KOUADIO KOBENAN FORY et Epouse, Fils et Filles	ETAT DE COTE D'IVOIRE	-non-paiement de traitement de fonctionnaire pour détournement de deniers publics -pourvoi non examiné par la Cour Suprême depuis 20 ans -violation de droits de l'Homme	- dossier en cours de traitement - dossier pendant devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) après les observations écrites de l'Etat de Côte d'Ivoire
05	Réf N°20826/MAE- CAB du 26/10/2016	DADI Séraphin	GOMBERT Jean- Claude Roger	ETAT DE COTE D'IVOIRE	Violation des Droits de l'Homme	Dossier traité : -plaignant débouté de sa requête par la CADHP pour irrecevabilité (Dossier classé aux archives)
06	Réf: 17/05/2018	DADI Séraphin	KODJANE Martial	KONE Salifou	Abus d'autorité	Dossier en cours de traitement
07	25/05/2018	DADI Séraphin	Mouvement Humaniste	PALM-CI	Licenciement abusif et non-	- Dossier traité (dossier classé aux

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

			International		paiement de droits de licenciement	archives)
08	29/08/2018	DIOMANDE Assata Sous- Directeur	MIDH	Police de la SOTRA	Extorsion de fonds	Dossier en cours de traitement
09	10/10/2018	DIOMANDE Assata Sous- Directeur	Danielle BIKPO	Un Magistrat	Partialité	- Dossier traité (dossier classé aux archives)
10	10/10/2018	DIOMANDE Assata Sous- Directeur	KONAN N'Dri			Dossier en cours de traitement
11	27/11/2015		ONG Internationale Congrès des Droits de l'Homme	ZONGO OUSSOU et autres	Coups et blessures volontaires, traitements inhumains, dégradants et humiliants, destructions et pillage de biens dans le département de Lakota	Dossier en instance pour défaut de plaignant

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail DROITS DE L'HOMME CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

12	16/03/2016			Les		
			Union des Jeunes	exploitants miniers et le	Conflit entre les deux entités	Défaut des plaignants aux audiences programmées
			d'Agbahou	Préfet de	deux entites	audiences programmees
				Divo		
13	17/06/2016		KACOU Denis	Un groupe de dozos au service de la Société de groupement africain de transaction (GAT-SA)	Risque d'affrontements entre les dozos et la population	Défaut des plaignants aux audiences programmées
14	19/10/2016	Mme ABOU	KORE Dogbo, DREPEBA Banza Charles	6ème cabinet d'instruction du Tribunal d'Abidjan- Plateau	Sollicitation pour décision du 6 ^{ème} cabinet sur l'affaire la concernant	Dossier en cours de traitement
15	08/11/2016	DOSSOU	Jean-Marie DELOB	Capitaine	Plainte pour extorsion de fonds et harcèlement	En cours, défaut de plaignant
16	17/07/2017	DANHO	CNDHCI	BAMBA et parents	Djata TRAORE, victime de mariage forcé et précoce depuis 2014, à	en coursle plaignant souhaiteretirer sa plainte

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline-Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

17	18/05/2018	KODIA, DANHO	KODJANE, TAKI et PKOLE	Forces de l'ordre	l'âge de 14 ans, souhaite que le mariage soit annulé Détention arbitraire, abus d'autorité	Dossier en cours
18		Mme ABOU	Agnissan Franck Patrick (Mouvement Humaniste de Côte d'Ivoire)	PALMCI	Licenciement pour longue maladie	Dossier traité et transmis (Dossier classé aux archives)
19		DANHO	M. BAYOKO Vagbahou		Disparition de personne	Dossier en instanceplaignant injoignable
20	03/10/2018	KODIA	BA Abdoul Ibrahim	MIAN Flan Germain	Abus de confiance	En cours de traitement
21	17/10/2018	KOUADIO Marcel et DANHO	KONE KinoufoIssiaka	Les responsables de la Clinique juridique de Korhogo	Confiscation de dossier du plaignant	En cours de traitement
22	17/10/2018	KOUADIO Marcel et DANHO	ONG La Ronde des Enfants-	ANAGES	Demande d'appui juridique et d'uneassistance technique	Traité et transmis (Dossier classé aux archives)

II- <u>LES REPRESENTATIONSEXTERNES AU</u> <u>SECRETARIAT D'ETAT, CHARGE DES DROITS DE</u> L'HOMME

Les représentations externes regroupent l'ensemble des activités organisées par des structures externes au Secrétariat d'Etat et auxquelles celui-ci a été convié.

1- Participation à une Conférence-débat sur le Projet d'Education civique et électorale en Côte d'Ivoire sur le thème : « Les régionales et les municipales 2018, l'enjeu du développement local. »

Dans le cadre du Projet d'éducation civique et électorale en Côte d'Ivoire, CIVIS- CI, en partenariat avec le Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH), le PYPA et la Coalition « ça suffit ! », a organisé, le 07 septembre 2018, à l'Institut Français, une conférence-débat sur le thème « Les Régionales et les Municipales 2018, l'enjeu du développement local ».

Cette conférence-débat a permis de présenter l'importance des élections locales et du «vote utile » dans le développement durable et l'émergence de la Côte d'Ivoire.

2- <u>Participation à la Conférence sur les « Enjeux des politiques</u> publiques dans la performance de l'administration publique »

Dans le cadre du cycle de conférences de haut niveau, le Réseau des diplômés de l'Ecole d'Administration de Côte d'Ivoire (REDENACI), en collaboration avec la fondation GUIEMANN, a organisé **le 13 Septembre 2018**, la première conférence du cycle de conférences de haut niveau sur le thème : «*Enjeux des Politiques Publiques dans la Performance de l'Administration Publique* ».

Cette conférence a permis d'entretenir l'auditoire sur la notion de politique publique, tout en mettant en évidence son importance dans la prise de décision institutionnelle et dans la recherche de réponses adaptées aux besoins des populations.

3- Participation de Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme, en qualité de Représentant de Monsieur le Garde des Sceaux,

Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, à la « Conférence Régionale sur l'impunité, l'accès à la justice et les Droits Humains dans le contexte de nouvelles menaces à la Paix et à la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel », à Niamey au Niger

Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Hommea participé à la « Conférence Régionale sur l'impunité, l'accès à la justice et les Droits Humains dans le contexte de nouvelles menaces à la Paix et à la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel », du 10 au 12 septembre 2018 à Niamey, à la tête de la délégation de la Côte d'Ivoire, accompagnée de Madame la Directrice de Cabinet Adjointe du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.

La Côte d'Ivoire a pris une part active aux travaux ;

En effet, Madame la Secrétaire d'Etat chargée des Droits de l'Homme est intervenue sur deux (02) thèmes :

 « La justice transitionnelle comme élément de réconciliation nationale et de la cohésion sociale-leçons apprises des mécanismes de justice

DES DROITS DE L'HOMME

transitionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel : le cas de la Côte d'Ivoire» ;

• « L'Interface entre Justice Nationale, Régionale et Internationale-Mise en œuvre des principes de la complémentarité et de la Subsidiarité » ;

Ensuite, Madame le Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a accordé une audience à Madame Pramilia PATTEN, Secrétaire Générale Adjointe et représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Leurs échanges ont porté sur la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes y compris les mariages forcés et précoces, l'autonomisation des femmes, la nomination des femmes aux postes de responsabilité dans l'Administration et la question des violences basées sur le genre.

Madame le Secrétaire d'Etat a mis en relief les efforts accomplis par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, en matière de promotion, d'autonomisation et de protection des femmes, en insistant sur les actions menées par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Elle a, par ailleurs, sollicité l'appui du département des Nations Unies chargé de la question des femmes pour accompagner le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1880.

Pour sa part, Madame la représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies a salué les efforts accomplis par le Gouvernement ivoirien en faveur des femmes et a souligné la qualité de la collaboration entre son institution et la Côte d'Ivoire.

Elle a également félicité la Côte d'Ivoire d'avoir tenu sa promesse, de « Zéro cas de violence sexuelle imputable aux Forces Armées de Côte d'Ivoire », telle que faite en 2014, dans sa « Déclaration d'Engagement pour éradiquer les violences sexuelles lors des conflits », et d'avoir ainsi été le premier pays à faire retirer ses Forces Armées de la liste noire établie par les Nations Unies.

Aussi, a-t-elle invité la Côte d'Ivoire à venir faire partager son expérience aux autres Etats, à l'occasion de la célébration du 10^{eme} anniversaire de la Résolution 1880 des Nations Unies.

4- Participation en qualité d'invité d'honneur à l'ouverture du Forum du Parlement de la CEDEAO sur « Les défis et perspectives du libre-échange en Afrique : Rôle des Communautés économiques régionales (CER) »

Dans le cadre de ses activités au titre de l'année 2018, le Parlement de la CEDEAO a tenu un Forum parlementaire, du 13 au 15 septembre 2018, à l'Hôtel Ivoire à Abidjan, sur le thème : « Les défis et les perspectives du libre-échange en Afrique : Rôle des Communautés économiques régionales (CER) ».

En mission au Niger à la Conférence Régionale sur l'impunité, l'accès à la justice et les Droits Humains dans le contexte de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest et au sahel, du 10 au 12 septembre 2018 à Niamey, Madame la Secrétaire d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme, empêchée, s'est faite représenter par Madame Blandine CHAUDRON, Directrice de Cabinet.

5- <u>Cérémonie d'ouverture del'atelier de concertation des Organisations de la Société Civile sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles</u>

Cet atelier s'est tenu du **19 au 20 Septembre 2018** à l'Hôtel Prunelle de Jacqueville. Il avait pour objectif le renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement des principales Institutions de la République de Côte d'Ivoire. Y ont également participé:

- La Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI);
- La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- Le Médiateur de la République ;
- La Cour Suprême;
- Le Sénat :
- L'Assemblée Nationale.

6- <u>Table ronde sur l'éducation complète à la sexualité en Côte d'Ivoire</u>

Elle s'est tenue les **27 et 28 Septembre 2018**à l'Hôtel La Forge sise aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme national sur l'éducation complète à la sexualité.

Ce programme qui est mis en œuvre par l'Etat de Côte d'Ivoire, en collaboration avec les partenaires au développement et les Organisations de la Société Civile, a pour objectif principal la mitigation des fléaux tels que les grossesses en milieu scolaire, les mariages précoces et les maladies sexuellement

transmissibles affectant les jeunes. L'innovation majeure de ce projet étant l'implication des enseignants et des parents en vue d'une meilleure efficacité.

7- 5ème édition de la Journée Nationale du Cacao et du Chocolat (JNCC) 2018

Cette cérémonie, qui s'est tenue le 1^{er} Octobre 2018 à Eden Golf Hôtel Abidjan, a rassemblé différents acteurs du monde du chocolat autour du thème : « la promotion de la consommation locale, une opportunité pour le développement de la filière cacao ».

Cette journée qui a vu le prononcé de plusieurs conférences suivis de panels, a également donné lieu à la remise de prix aux meilleurs producteurs et aux meilleures coopératives de la filière cacao.

8- <u>Participation de Madame la Secrétaire d'Etat à la 17^{ème} Conférence trimestrielle de la Coalition ivoirienne pour la Cour pénale internationale (CI-CPI)</u>

Madame la Secrétaire d'Etat a pris part à cette Conférence trimestrielle de la Coalition ivoirienne pour la Cour Pénale internationale (CI-CPI), qui s'est tenuele **03 octobre 2018** à l'Hôtel Ivotel au Plateau sur le thème : « *Le fair-play électoral, facteur de renforcement de la Paix et de la Cohésion Sociale* ».

Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme a prononcé le discours d'ouverture et a pris une part active aux travaux développés autour de trois (03) sous-thèmes :

- Les élections, vecteurs de Paix et de Démocratie ;
- La responsabilité des acteurs dans le processus électoral ;
- Le Statut de Rome, outil de prévention des crises électorales.

9- <u>Participation à la Cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} Session de</u> formation dénommée : « Université des Droits de l'Homme »

Dans le cadre de son mandat de promotion et de protection des Droits de l'Homme, la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI), a lancé le 1^{er} février 2018, le programme de formation dénommée : « *Université des Droits de l'Homme* » dont l'ouverture de la 3^{ème} Session s'est tenue le **03 octobre 2018** à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

Madame la Secrétaire d'Etat, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme, empêchée, s'est fait représenter par Monsieur **NIAVA Bogui Innocent**, Chef de Cabinet, qui a prononcé l'allocution d'ouverture.

10-<u>Participation de Madame la Secrétaire d'Etat, chargée des Droits de l'Homme à la 63^{ème} Session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 24 au 30 octobre 2018 à Banjul (Gambie)</u>

La Côte d'Ivoire y a participé avec une délégation composée de :

- -Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme.
- -Monsieur NIAVA BOGUI Innocents, Chef de Cabinet ;
- -Monsieur N'DJOMOU De Achille, Directeur de la Promotion des Droits de l'Homme ;

Après la Cérémonie d'ouverture, Madame la Secrétaire d'Etat a fait une déclaration sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

En substance, elle a indiqué que les cadres normatif et institutionnel de

promotion et de protection des Droits de l'Homme se sont véritablement

améliorés.

Du point de vue normatif, elle a fait observer que la Côte d'Ivoire poursuit

inlassablement ses efforts visant à rendre sa législation conforme aux

instruments internationaux et régionaux dont elle est signataire. Elle a en effet

entrepris, entre autres, une reforme de ses codes usuels notamment le code pénal

et le code de procédure pénale.

Au niveau institutionnel, Madame la Secrétaire d'Etat a relevé, entre autres, la

création de diverses Commissions et Agences, et d'un Secrétariat d'Etat chargé

des Droits de l'Homme.

Elle a indiqué la refonte en cours de la Commission Nationale des Droits de

l'Homme de Côte d'Ivoire pour lui permettre de postuler au statut A au regard

des principes de Paris, et la mise en place qu'un Comité interministériel de suivi

de l'application des instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

Pour favoriser la réconciliation nationale, a-t-elle fait valoir, Son Excellence

Monsieur le Président de la République a pris l'ordonnance n°2018-669 du 06

aout 2018 portant Amnistie en faveur de plusieurs centaines de personnes.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire poursuit ses efforts de réalisation des

infrastructures sociales, économiques, éducatives, sanitaires et culturelles pour

une jouissance effective des Droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire

national.

A la suite de cette déclaration, Madame la Présidente de la Commission

Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, l'Honorable SOYATA

MAIGA, a félicité l'Etat de Côte d'Ivoire pour l'Amnistie et pour les mesures

49

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union-Discipline-Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

prises au titre desquelles elle a cité la loi n°2014-388 du 20 juin 2014 portant

promotion et protection des défenseurs des Droits de l'Homme et surtout

l'acceptation de la refonte de la Commission Electorale Indépendante (CEI) telle

que recommandée par la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

(CADHP).

Elle a également encouragé la Côte d'Ivoire à poursuivre la mise en œuvre des

recommandations à elle faites par son Institution en lui rappelant qu'elle est en

retard d'un rapport d'Etat.

Par la suite, la délégation ivoirienne a pris part aux travaux effectifs de la

session en assistant à la présentation des rapports des Etats de l'Angola et du

Botswana.

En outre, la délégation ivoirienne a pris part à plusieurs panels portant sur

différentes thématiques dont celui intitulé 'les 20 ans de la Déclaration des

Nations Unies et la situation des Défenseurs des Droits de l'Homme en

Afrique''au cours duquel, Monsieur N'DJOMOU De Achille, Directeur de la

Promotion des Droits de l'Homme, panéliste, a été chaleureusement félicité

pour sa pertinente présentation des motivations de la Côte d'Ivoire sur

l'adoption de la loi portant promotion et protection des défenseurs des Droits de

l'Homme.

Madame la Présidente de la Commission et l'ensemble des participants à la

session, ont par ailleurs procédé aux lancements de divers « Principes » et

« Lignes Directrices » en vue de leur appropriation par les Etats.

En marge des activités de la 63^{ème} Session, Madame la Secrétaire d'Etat a

rencontré le Bureau de l'Association des Ressortissants Ivoiriens résidant en

Gambie, conduit par Monsieur l'Assistant du Consul de Côte d'Ivoire à Banjul;

50

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union-Discipline-Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

A cette occasion, le Président du Bureau de l'Association des Ivoiriens résidents en Gambie a déclaré que les ressortissants ivoiriens vivent en parfaite intelligence avec leurs hôtes.

Il a également fait part de deux préoccupations des membres de la Communauté Ivoirienne :

- la simplification de la procédure d'enregistrement des naissances de leurs enfants ;
- et l'ouverture d'un bureau de vote pour permettre à la diaspora ivoirienne en Gambie de participer activement à la vie politique de leur pays.

En réponse, Madame la Secrétaire d'Etat, qui s'est réjoui de cette rencontre conviviale et riche en enseignements divers, a promis de remonter les préoccupations de ses compatriotes aux autorités compétentes.

11-Atelier de restitution d'étude sur les femmes dans le secteur minier

Cet atelier, qui s'est tenu le **31 Octobre 2018** à l'espace Pavillon LatrilleCocody deux Plateaux, s'inscrivait dans le cadre d'une étude réalisée sur la cartographie quantitative et qualitative des femmes dans le secteur minier.

L'étude a établi la proportion des femmes exerçant dans le secteur minier et activités connexes pour relever le paradoxe découlant de leur quasi exclusion des programmes de Communautés de Développement Local Minier (CDLM).

12- Participation à la 22^{ème} session des Droits de l'Homme

La CNDHCI a organisé le 28 Novembre 2018, en son sein, la 22^{ème} session des Droits de l'Homme portant sur : « la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire ». Cette session avait pour objectif au cours de cette session d'échanger

sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire à l'effet de partager les informations entre les acteurs et d'initier des actions communes.

13-Atelier de formation des acteurs des Droits de l'Homme sur l'Evaluation de Projet et Programmes

L'initiative Ivoirienne pour l'Evaluation (2IEval) a organisé un atelier de formation des acteurs des Droits de l'Homme sur l'Evaluation de Projet et Programmes le 30 novembre 2018 à l'hôtel Tiama. Cet atelier a été organisé dans le cadre du projet « améliorer l'évaluation rigoureuse et constituer une base de données probante sur des interventions et des approches efficaces dans les secteurs de la Démocratie, des Droits de l'Homme et de la gouvernance en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo», inscrit au programme dit de ''petite subvention de AvalPartners ''« Améliorer le Rôle des VOPEs dans la Démocratisation de l'apprentissage et l'Evaluation :Démocratie, Droits de l'Homme et Gouvernance comme une vitrine », cet atelier de formation a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs des Droits de l'Homme sur le suivi et l'évaluation de projets/programmes afin d'améliorer la qualité des interventions.

14- <u>Cérémonie de graduation de la première promotion d'expertes et experts en ingénierie de genre de la chaire UNESCO « EAU, FEMMES ET POUVOIR DE DECISIONS</u>

Cette cérémonie, qui s'est tenue le **samedi 08 décembre 2018** au CRRAE-UEMOA au Plateau, avait pour objet principal de présenter la première promotion d'experts et expertes en ingénierie du Genre de la Chaire Unesco. Cela constitue une grande première pour notre pays qui pourra désormais s'appuyer sur des experts nationaux pour la mise en œuvre des orientations du Chef de l'Etat concernant la parité entre hommes et femmes.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

Aujourd'hui nul n'ignore que la problématique de l'égalité entre l'homme et la femme est un enjeu majeur pour la croissance à tous points de vue de notre Pays.

C'est donc pour aider la Côte d'Ivoire à aller de l'avant que ce programme a été conçu pour briser les tabous, pousser les réflexions, et résoudre les problèmes liées à l'application effective des dispositions constitutionnelles sur la parité.

15- PARTICIPATION A LA PROJECTION DU FILM « MAMAN COLONEL » ET DU DEBAT SUR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

Cette projection suivie de débat qui s'est tenue le **lundi 10 décembre 2018** à l'amphithéâtre de l'Université Félix HouphouetBoigny de Cocody, venait conclure les 10 jours d'activisme contre les VBG. En Côte d'Ivoire, il faut noter que de janvier à novembre 2018, ce sont 2690 cas de VBG qui ont été enregistrés.

Cette projection-débat a permis aux jeunes étudiants de cerner la notion de VBG ainsi que le rôle que chacun de nous a à jouer pour mettre fin à ces pratiques nuisibles généralement aux femmes et aux enfants.

16-<u>PARTICIPATION AU FORUM PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE POUR</u> LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL DU PROGRAMME SWEED

Ce forum partenariat public-privé, qui s'est tenu du **17 au 18 décembre 2018** au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, avait pour thème « Appel à la mobilisation en faveur du dividende démographique au Sahel »

Dans le Sahel, la transition démographique marque le pas, alors que le taux de mortalité infantile est en baisse, le taux de fécondité lui, reste le plus élevé au monde. Cette situation entraîne une structure d'âge défavorable qui entrave considérablement la croissance économique.

Le Sahel risque de rater le dividende démographique à moins qu'une baisse rapide de la fécondité ne survienne dans un avenir proche, conjointement à des améliorations en matière de santé, de nutrition et d'éducation pour renforcer le capital humain.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

Ainsi le dividende démographique se produit lors de la transition conjointe d'un niveau élevé vers un niveau bas des taux de natalité et de mortalité.

Les enjeux apparents du dividende démographique ont poussé les sept Etats membres du SWEED à mettre en place des politiques communes afin de contrôler le dividende démographique dans cette région. Face à ces résolutions le contrôle du dividende démographique passe par la santé de la femme et son autonomisation.

17- <u>Participation aux 2^{èmes} journées Portes Ouvertes des Droits de</u> <u>l'Homme et du Droit International Humanitaire dans les armées</u>.

Dans le cadre du programme d'appui à la consolidation de la paix(PACOP), L'ONG CADHA(Coordination Africaine des Droits de l'Homme pour les Armées) en partenariat avec d'autres ONG et OSC de défense des Droits Humains, et avec la collaboration de l'Etat-Major Général des Forces Armées a organisé les 2^{èmes} journées Portes Ouvertes des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire dans les armées.

Cette activité, qui s'est tenue les **5**, **6 et 7 Décembre 2018** à Bouaké avait pour objectif de vulgariser les instruments de défense des Droits Humains et du droit International Humanitaire, sensibiliser le personnel des Forces de Défense et de Sécurité et les populations civiles sur l'entretien de bons rapports.

18- <u>Participation à la préparation des lignes directrices du futur appel</u> à proposition.

Organisée le **12 Décembre 2018**, à l'Initiative de la délégation de l'Union Européenne en son siège, à l'occasion de la mission de la chargée des relations avec la Côte d'Ivoire au service Européen pour l'Action extérieure, cette réunion de consultation des Organisations de la Société civile s'inscrivait dans le cadre de la préparation des Lignes directrices du futur appel à proposition qui sera lancé en 2019.

Les Organisations de la Société Civile les priorités qu'elles souhaiteraient voir figurer dans les lignes directrices du futur appel à proposition.

19-<u>Participation à la cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation contre l'apatridie.</u>

Madame la Secrétaire d'Etat était représentée par le Chef de Cabinet, M. NIAVA BOGUI à la cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation contre l'apatridie, organisée le 20 Décembre 2018 à la Représentation Résidente de la CEDEAO par la coalition de la Société Civile Ivoirienne Contre l'Apatridie(CICA).

Cette cérémonie visait à informer et à mobiliser les acteurs clés, les autorités administratives, les partenaires techniques, la presse et les populations en faveur de la promotion du droit à la nationalité et de l'éradication de l'apatridie dans notre pays.

III – <u>LES RENCONTRES DU SECRETARIAT D'ETAT</u> <u>CHARGE DES DROITS DE L'HOMME AVEC LES</u> PARTENAIRES.

Il s'agit des rencontres du Secrétariat avec les partenaires notamment les différentes représentations diplomatiques présentes en Côte d'Ivoire.

1) Représentation diplomatique d'Algérie

Le **Mercredi 5 décembre 2018,** Madame la Secrétaire d'Etat, accompagnée d'une délégation des membres du Secrétariat, a rendu visite à l'Ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire, SEMBouguetaia Mohamed Abdelaziz.

Cette visite avait pour objectif de présenter les attributions du Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme ainsi que les acquis de celui-ci depuis sa création le 10 juillet 2018.

L'Ambassadeur ayant pris acte, a profité de l'occasion pour encourager Madame la Secrétaire d'Etat et les membres du Secrétariat dans l'exercice de leur mission de promotion et de protection des Droits de l'Homme. Il a en outre précisé que son pays pourrait nous aider dans la formation par la mise à disposition d'experts en matière des Droits de l'Homme.

2) Représentation diplomatique de la Suisse

La rencontre entre**Madame la Secrétaire d'Etat Chargé des Droits de l'Homme** et l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, s'est tenue **le 06 décembre 2018** au sein de l'Ambassade.

Après avoir fait un bref rappel des relations décennales des deux pays, l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoirea indiqué que la Suisse apportait déjà son aide à la Côte d'Ivoire pour la production de l'Examen Périodique Universel, pour le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile, mais également pour l'amélioration des conditions de vie en milieu carcéral en collaboration avec les OSC.

Prenant la Parole, Madame la Secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme a mentionné les objectifs du Secrétariat d'Etat, dont l'amélioration des conditions de détention en milieu carcéral mais aussi la sensibilisation sur tous les points touchant à la fois, à promotion et à la protection des Droits Humains.

Elle a en outre, rassuré **M. l'Ambassadeur** sur l'accélération des procédures et également sur les états des lieux qui sont faits par des Organisations de la Société Civile dont les magistrats tiennent compte afin de prendre les décisions idoines. Elle a fini en remerciant la Suisse toute entière avant de prendre rendezvous en Mai prochain pour la défense du rapport ivoirien à l'examen périodique universel.

3) Représentation diplomatique d'Italie

Après sa récente nomination Madame la Secrétaire d'Etat a jugé judicieux de faire une visite de courtoisie à ses partenaires afin de leur présenter le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme, et établir un cadre de collaboration à l'avenir. A cet effet la Secrétaire d'Etat accompagnée d'une courte délégation a tenu à rencontrer l'Ambassadeur d'Italie, le **07 décembre 2018**, pour échanger sur différentes questions relatives aux Droits de l'Homme.

SEM l'Ambassadeur d'Italie a tenu à souhaiter la bienvenue à Madame la Secrétaire d'Etat puis à la féliciter pour sa nomination au poste de Secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail
DROITS DE L'HOMME CHARGE
DES DROITS DE L'HOMME

Par la suite Madame la Secrétaire d'Etat a pris la parole pour remercier SEM l'ambassadeur pour l'audience accordée et présenter le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme.

Dans un premier temps Madame la Secrétaire d'Etat à présenter les avancées en matière de Droits de l'Homme réalisées par l'Etat de Côte d'Ivoire tel que la rédaction du rapport de l'Examen Périodique Universel et les différentes réformes engagées et conventions ratifiées pour l'amélioration de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire.

Dans un second temps madame la Secrétaire d'Etat a présenté les différentes activités du Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme et les perspectives d'avenir pour établir un cadre de collaboration avec l'Ambassade d'Italie sur certains projets.

En guise de réponse SEM l'ambassadeur s'est dit satisfait des avancées de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière des Droits de l'Homme et entend faire un appui institutionnel et financier au Secrétariat d'Etat chargé des Droits de L'Homme afin de l'aider dans ses taches.

4) Représentation diplomatique de Grande-Bretagne

Le mardi 12 décembre 2018, Madame la Secrétaire d'Etat a rendu visite à Madame l'Ambassadrice de Grande Bretagne en Côte d'Ivoire, JosephineGauld, dans les locaux de l'Ambassade située à Cocody quartier Ambassade, rue l'impasse du bélier.

Cette visite avait pour objet de présenter le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme ainsi que les acquis, de prendre des conseils, et d'essayer de définir un cadre de collaboration.

Madame la Secrétaire d'Etat a d'abord présenté les attributions du SEDH et notifié à Madame l'Ambassadrice que le rapport de l'EPU avait été envoyé dans les délais requis. Elle a ensuite précisé que l'ensemble du secrétariat s'était approprié la notion des Droits de l'homme et qu'à partir de janvier 2019, le Secrétariat procédera aux visites des violons et prisons sur l'ensemble du territoire pour apprécier les conditions de détention des prisonniers.

Madame l'Ambassadrice quant à elle a fait ressortir certains points en particulier le problème des fausses informations, des procédures judiciaires et des

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union - Discipline - Travail

DROITS DE L'HOMME CHARGE

DES DROITS DE L'HOMME

conditions de détentions (problème de surcharge dans les cellules, les détentions

abusives, les détentions des femmes et leurs enfants).

En outre, Madame l'Ambassadrice a rassuré Madame la Secrétaire d'Etat sur le soutien de son pays au Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme pour la

promotion et la protection des Droits Humains en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Par la création d'un Secrétariat d'Etat, dévolu aux Droits de l'Homme, la Côte

d'Ivoire, sous la vision du Président de la République Son excellence Monsieur

Alassane OUATTARA, réaffirme sa détermination à bâtir un Etat de droit dans

lequel : « les Droits de l'Homme, les libertés publiques, la dignité de la

personne humaine, (...) sont promus, protégéset garantis » tels que précisés

dans le Préambule de la Constitution du 08 novembre 2016.

Ce Secrétariat d'Etat, réponse institutionnelle à la nécessité d'une meilleure

prise en charge des problématiques majeures liées aux Droits de l'Homme en

général et à l'exigence du respect des engagements internationauxs'y rapportant

en particulier, apporte un souffle nouveau à la garantie des droits fondamentaux

en Côte d'Ivoire.

Les missions à lui dévolus, en font l'instrument et l'outil privilégié de

promotion, de protection et de garantie des Droits Humains dans une Côte

'Ivoire en marche vers l'émergence souhaitée à l'horizon 2020.

Fait à Abidjan, le 31décembre 2018

La Secrétaire d'Etat

58

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU	R
MINISTERE DE LA JUSTICE ETDES Union-Discipline-Travail	
DROITS DE L'HOMME CHARGE	
DES DROITS DE L'HOMME	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Aimée G. ZEBEYOUX